Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

UFI: WU0Q-UTGA-SW07-DYVF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Désodorisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:
WUNDER-BAUM AG
Emdwiesenstrasse 29
CH-8240 Thayngen
Switzerland
Tel. +41 52 645 0707

Service chargé des renseignements:
WUNDER-BAUM Limited
27-29 Orwell Road
Rathgar D06 FK54, Dublin 6
Ireland
Tel. +1 3157 889 438
Email: chemicalsafety@littletrees.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris
Hôpital Fernand Widal
200 Rue du Faubourg Saint-Denis
F-75475 Paris Cedex 10
France
Telephone: +33 1 40 05 43 28
Emergency telephone: +33 1 40 05 48 48
ORFILA (INRS) telephone: +33 (0)1 45 42 59 59 (to reach any of the toxcentres)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage
d-limonène
Linalyl acetate
Linalol
cedryl methyl ether
α-n-hexylcinnamaldéhyde
4-(4-hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde
Acetyl cedrene
omega-Pentadecalactone
Octahydro tetramethyl acetonaphtone
β-pinène
Eucalyptol
α-pinène
Citral
Methyl atrarate
Géraniol

Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P501 Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles.

vPvB: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.

128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 2)

Composants dangereux:		
CAS: 18479-58-8 EINECS: 242-362-4 RTECS: RH 3420000 Reg.nr.: 01-2119457274-37-XXXX	2,6-diméthyloct-7-ène-2-ol Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥5–<10%
CAS: 115-95-7 EINECS: 204-116-4 Reg.nr.: 01-2119454789-19-XXXX	Linalyl acetate Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	2,5–5%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Numéro index: 601-096-00-2 RTECS: GW 6360000 Reg.nr.: 01-2119529223-47-XXXX	d-limonène Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412 Note: C	2,5–5%
CAS: 78-70-6 EINECS: 201-134-4 Numéro index: 603-235-00-2 RTECS: RG 5775000 Reg.nr.: 01-2119474016-42-0008	Linalol Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	1–2,5%
CAS: 19870-74-7 EINECS: 243-384-7 Reg.nr.: 01-2120228335-61-XXXX	cedryl methyl ether Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1B, H317	≥1–<2,5%
CAS: 101-86-0 EINECS: 202-983-3 Reg.nr.: 01-2119533092-50-XXXX	α-n-hexylcinnamaldéhyde Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317	≥1–<2,5%
CAS: 32388-55-9 EINECS: 251-020-3 Reg.nr.: 01-2119969651-28-XXXX	Acetyl cedrene Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25–<1%
CAS: 106-02-5 EINECS: 203-354-6 Reg.nr.: 01-2119987323-31-XXXX	omega-Pentadecalactone Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25–<1%
CAS: 54464-57-2 EINECS: 259-174-3 Reg.nr.: 01-2119489989-04-XXXX	Octahydro tetramethyl acetonaphtone Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25–<1%
CAS: 67634-00-8 EINECS: 266-803-5 Reg.nr.: 01-2120794630-50-XXXX	(3-méthylbutoxy)acétate d'allyle Acute Tox. 2, H330; Skin Irrit. 2, H315	0,1–1%
CAS: 127-91-3 EINECS: 204-872-5	β-pinène Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25–<1%
CAS: 31906-04-4 EINECS: 250-863-4 Numéro index: 605-040-00-8 Reg.nr.: 01-2119971808-21-0005	4-(4-hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde Skin Sens. 1A, H317	≥0,1–<1%
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4 RTECS: GO 7875000 Reg.nr.: 01-2119480433-40-XXXX	2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,25–<1%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 3)

CAS: 99-85-4 EINECS: 202-794-6 Reg.nr.: 01-2120780478-40-XXXX	gamma-Terpinene Flam. Liq. 3, H226; Repr. 2, H361; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411	≥0,25–<1%
CAS: 470-82-6 EINECS: 207-431-5 Reg.nr.: 01-2119967772-24-0007	Eucalyptol Flam. Liq. 3, H226; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1–<1%
CAS: 80-56-8 EINECS: 201-291-9 Reg.nr.: 01-2119519223-49-XXXX	α-pinène Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1–<0,25%
CAS: 5392-40-5 EINECS: 226-394-6 Numéro index: 605-019-00-3 RTECS: RG 5075000 Reg.nr.: 01-2119462829-23-0006	Citral Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≥0,1–<1%
CAS: 4707-47-5 EINECS: 225-193-0 Reg.nr.: 01-2120762759-36-XXXX	Methyl atrarate Skin Sens. 1B, H317	≥0,1–<1%
CAS: 106-24-1 EINECS: 203-377-1 Numéro index: 603-241-00-5 RTECS: RG 5830000 Reg.nr.: 01-2119552430-49-XXXX	Géraniol Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥0,1–<1%
CAS: 76-22-2 EINECS: 200-945-0 Reg.nr.: 01-2119966156-31-XXXX	bornane-2-one Flam. Sol. 2, H228; STOT SE 2, H371; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	≤0,1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 4)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Désodorisant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol	
VLEP (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m³
76-22-2 bornane-2-one	
VLEP (France)	Valeur à long terme: 12 mg/m³, 2 ppm

Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:
Le port de gants n'est pas obligatoire lorsque le produit est utilisé comme prévu.
En cas de contact prolongé avec la peau, utiliser des gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (EN374).
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants:
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage: Pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:
Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique:	Solide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non applicable.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable.
Inflammabilité:	Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 6)

Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Point d'éclair:	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition:	Non déterminé.
valeur du pH:	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
Viscosité	
Cinématique:	Non applicable.
Dynamique:	Non applicable.
Solubilité	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non applicable.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité:	Non déterminée.
Densité relative:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Solide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement:	Non déterminée.
Propriétés comburantes:	Non déterminée.
Taux d'évaporation:	Non applicable.

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 7)

Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):		
5989-27-5 d-limonène		
Oral	LD50	4.400 mg/kg (rat)
78-70-6 Linalol		
Oral	LD50	2.790 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.610 mg/kg (lapin)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 8)

5392-40-5 Citral		
Oral	LD50	4.960 mg/kg (rat)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.

128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles.
vPvB: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Catalogue européen des déchets

Le code de déchets 20 03 01 s'applique aux produits usagés. Le code de déchets 16 03 05* ou 16 03 06 s'applique aux produits inutilisés.

20 03 01	déchets municipaux en mélange
16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés:

Recommandation: De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/ADN, IMDG, IATA UN3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/ADN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (d-limonène, β-pinène)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (d-limonene, β-Pinene), MARINE POLLUTANT

IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (d-limonene, β-Pinene)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN, IMDG, IATA

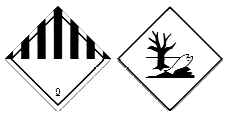

Classe 9 Matières et objets dangereux divers.

Étiquette 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/ADN, IMDG, IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant: Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR/ADN): Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90

No EMS: F-A,S-F

Stowage Category A

Stowage Code SW23 When transported in BK3 bulk container, see 7.6.2.12 and 7.7.3.9.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 10)

Indications complémentaires de transport:	Ce produit n'est pas soumis aux prescriptions de l'ADR ni de l'IMDG en vertu de la disposition spéciale N°335 relative aux faibles quantités de UN 3077. En vertu de la disposition spéciale IATA n ° A197 pour les matières portant les numéros UN 3077 et 3082, ce produit peut être transporté en tant que "Not Restricted - N.R." du fait qu'il est transporté dans des emballages d'une contenance nette maximale de 5 L/kg. Les dispositions générales d'emballage de l'IATA sont à respecter.
ADR/ADN	
Quantités limitées (LQ)	5 kg
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 g
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	(-)
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5 kg
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (D-LIMONÈNE, β-PINÈNE), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (ANNEXE XVII) Pas de restrictions

Réglement (CE) N° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 11)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

RÉGLEMENT (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone – ANNEXE I (Potentiel d'appau-vrissement de la couche d'ozone)

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique du mélange n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Indication des modifications:
RUBRIQUE 1: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles
RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 3: Mise à jour de la classification et de l'étiquetage du produit en raison de:
- Modifications de la composition du produit
- Mise à jour des classifications des ingrédients conformément à la dernière version du guide d'étiquetage de l'IFRA/ de l'annexe VI du règlement CLP
- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 4: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit
RUBRIQUE 8: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles
RUBRIQUE 11, RUBRIQUE 12:
- Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit
- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 14: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit
RUBRIQUE 15:
- Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles
- Modifications mineures (libellé, format)

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, dernières modifications

Date d'impression: 10.07.2024 *Révision: 10.07.2024*

Numéro de version 24.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Black Ice Tree

(suite de la page 12)

RUBRIQUE 16: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

Phrases importantes:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H228 Matière solide inflammable.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Flam. Sol. 2: Matières solides inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FR BE LU Évitez le contact du produit avec les surfaces BE LU Den Produktkontakt mit Oberflächen vermeiden.
NL BE Vermijd dat het product in contact komt met andere materialen.

Black Ice Tree
UFI: WU0Q-UTGA-SW07-DYVF
5g

Attention Tenir hors de portée des enfants. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient d-limonène; Linalyl acetate; Linalol; cedryl methyl ether; α-n-hexylcinnamaldéhyde; 4-(4-hydroxy- 4-méthylpentyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde; Acetyl cedrene; omega-Pentadecalactone; Octahydro tetramethyl acetonaphtone; β-pinène; Eucalyptol; α-pinène; Citral; Methyl atrarate; Géraniol.

Achtung Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen. BEI BERÜHRUNG MIT DER HAUT: Mit viel Wasser und Seife waschen. Ist ärztlicher Rat erforderlich, Verpackung oder Kennzeichnungsetikett bereithalten. Benutzte Produkte mit dem Haushaltsabfall entsorgen; Unbenutzte Produkte an Sammelstellen für Gefahrstoffe oder Sondermüll entsorgen. Kann allergische Hautreaktionen verursachen. Verursacht Hautreizungen. Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung. Enthält d-Limonen; Linalylacetat; Linalool; Cedryl Methyl Ether; α-n-Hexylzimtaldehyd; 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl)cyclohex-3-en-1-carbaldehyd; Acetylcedren; omega-Pentadecalactone; Octahydro tetramethyl acetonaphton; β-Pinen; Eucalyptol; α-Pinen; Citral; Methylatrarat; Geraniol.

Waarschuwing Buiten het bereik van kinderen houden. BIJ CONTACT MET DE HUID: Met veel water en zeep wassen. Bij het inwinnen van medisch advies, de verpakking of het etiket ter beschikking houden. Gooi het gebruikte product weg bij het gewone huisvuil; Lever het ongebruikte product in bij een inzamelpunt voor chemisch afval. Kan een allergische huidreactie veroorzaken. Veroorzaakt huidirritatie. Giftig voor in het water levende organismen, met langdurige gevolgen. Bevat d-limoneen; Linalyl acetate; Linalool; cedryl methyl ether; α-n-hexylkaneelaldehyd; 4-(4-hydroxy-4-methylpentyl)cyclohex-3-een-1-carbaldehyde; Acetyl cedrene; omega-Pentadecalactone; Octahydro tetramethyl acetonaphtone; β-pineen; Eucalyptol; α-pineen; Citral; Methyl atrarate; Geraniol.

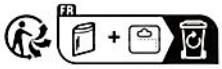

7 612720 201068

Fabriqué en Suisse
WUNDER-BAUM Ltd.
27-29 Orwell Road
Rathgar
Dublin 6
+1 315 788 9438
arbremagique.eu

OPT 4
R0-24